

Paris, le 31 mars 2020

Communiqué de presse de Natixis

Le Conseil d'administration de Natixis s'est réuni ce jour et a pris la décision de suivre les recommandations formulées par la Banque Centrale Européenne (BCE) le 27 mars 2020 concernant la distribution de dividendes dans le contexte d'incertitudes sur les impacts financiers engendrés par la crise du COVID-19.

Ainsi, le Conseil d'administration ne proposera pas à l'Assemblée Générale annuelle du 20 mai 2020 d'approuver la distribution d'un dividende par action de 0,31 € au titre de l'exercice 2019 et cette distribution sera retirée du projet de résolution visant l'affectation du résultat 2019 soumis par le Conseil d'administration à l'assemblée.

Par conséquent, le dividende provisionné au titre de l'exercice 2019 et jusqu'alors prudemment déduit des fonds propres CET1 de Natixis sera relâché, ayant un impact positif de ~100 pb sur la solvabilité de Natixis. Par ailleurs, en ligne avec les recommandations actuelles de la BCE, aucun provisionnement de dividende ne sera effectué au cours de l'exercice 2020 d'un point de vue prudentiel.

Le Conseil d'administration reconsidérera cette décision après le 1er octobre 2020 afin de procéder à une éventuelle distribution, en fonction de la situation qui prévaudra à ce moment.

François Riahi, directeur général de Natixis, a déclaré : « *Dans les circonstances difficiles de la crise liée au COVID-19, nos collaborateurs dans chacun de nos métiers sont pleinement mobilisés au service de nos clients. Il s'agit de notre priorité et c'est pour cette raison que nous suivons la recommandation de la Banque Centrale Européenne de conserver l'intégralité de nos ressources à leur disposition au cours des prochains mois. Le retour à l'actionnaire demeure au cœur de notre modèle asset-light mais le caractère inédit de cette crise justifie pour le moment la prudence et une exception temporaire à notre politique de dividende.* »

À propos de Natixis

Natixis est un établissement financier français de dimension internationale spécialisé dans la gestion d'actifs et de fortune, la banque de financement et d'investissement, l'assurance et les paiements. Filiale du Groupe BPCE, 2e acteur bancaire en France à travers ses réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne, Natixis compte près de 16 000 collaborateurs dans 38 pays. Elle accompagne et conseille sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels, ainsi que les clients des réseaux du Groupe BPCE. Cotée à la Bourse de Paris, Natixis dispose d'une structure financière solide avec un total fonds propres CET1 en Bâle 3⁽¹⁾ de 11,2 milliards d'euros, un ratio CET1 Bâle 3⁽¹⁾ à 11,3% et des notations long terme de qualité (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch Ratings : A+).

⁽¹⁾ Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois sans mesures transitoires

Chiffres au 31 décembre 2019

Contacts

Relations investisseurs

	investorelations@natixis.com
Damien Souchet	+33 1 58 55 41 10
Noémie Louvel	+33 1 78 40 37 87
Souad Ed Diaz	+33 1 58 32 68 11

Relations presse

Sonia Dilouya	+33 1 58 32 01 03	sonia.dilouya@natixis.com
Daniel Wilson	+33 1 58 19 10 40	daniel.wilson@natixis.com

www.natixis.com



Nos informations sont certifiées par la technologie blockchain.

Vérifiez l'authenticité de ce communiqué de presse sur www.wiztrust.com.